

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

APPEL D'UN CHRETIEN AUX GENS DE LETTRES.

PAR G. DE FÉLICE PROFESSEUR DE MORALE ET D'ÉLOQUENCE SACRÉE.

M. de Félice se présente aux gens de lettres, l'Évangile d'une main et leurs écrits de l'autre : " Je veux montrer, dit-il, que, non-seulement les plus médiocres, mais les meilleurs d'entre vous ne peuvent produire aucune œuvre élevée et durable, parce que le souille de la foi chrétienne ne les anime plus ; et j'en conclus que la littérature française doit aller toujours en s'abaissant, à moins qu'elle ne se retrempe aux sources éternelles de la vérité." C'est-là une belle thèse : ajoutons qu'elle est développée avec talent.

Certains de nos ne sont pas illusion à l'auteur, qui n'en proclame pas moins que la piété forme une très-rare exception dans les rangs de nos gens de lettres.

" Ne serait-ce pas une naïveté insigne de regarder comme chrétiens tous ceux qui en réclament le nom, soit par habitude, soit par caprice d'imagination, soit pour se soustraire au devoir d'y réfléchir davantage ? Vous qui lisez cet écrit, romanciers, auteurs dramatiques, professeurs, journalistes, mettez la main sur la conscience, et demandez-vous si vous recevez le Christ comme votre Dieu, comme votre Sauveur, comme votre Législateur, comme votre souverain Juge : demandez-vous si vous croyez sincèrement et entièrement ce que Dieu dit dans la Bible, si votre cœur aime Dieu, et si votre volonté lui obéit. Je suis fort trompé, ou cette question même vous étonnera plus que tout le reste, et il y aurait tant de folie à vous prendre au mot sur vos professions banales de christianisme, que vous refuseriez avec raison de m'écouter plus longtemps."

Cependant les croyances positives et les pratiques de la religion seraient pour les gens de lettres la source de nobles inspirations, et c'est à la seule condition d'être chrétiens qu'ils peuvent devenir les bienfaiteurs de l'humanité.

" L'air vous manque ; levez la tête : il y a là-bas un beau ciel et un vaste horizon. Vous avez froid dans les ténèbres du scepticisme ; faites quelques pas en avant : il y a là un magnifique soleil qui vous réchauffera de ses rayons. Vous avez soif dans ce chemin où tout est desséché et flétri ; ne perdez pas courage ; ne ressembliez pas au voyageur paresseux et lâche qui se couche sur le sable du désert, et creuse le sol où il est étendu pour en faire sortir quelques gouttes d'une eau fangeuse ; il y a là une eau limpide où se sont désaltérés les puissans génies qui ont marché à la tête du monde civilisé. La source en est inépuisable ; elle est tout près de vous : ne voulez-vous pas étendre le bras pour y remplir votre coupe tarie ?"

Après ces réflexions préliminaires, l'auteur peint l'état de décadence de la littérature française, et recherche les causes de sa stérilité. Si les gens de lettres ne sont plus d'œuvres qui méritent d'être applaudies par leur siècle et réclamées par la postérité, c'est qu'il leur manque des convictions communes en littérature, en morale, en religion, et toutes ces convictions leur manquent parce qu'ils ont abandonné la foi chrétienne. En d'autres termes, la littérature est impuissante parce qu'elle est en poussière, et elle est en poussière parce qu'elle s'est séparée du christianisme.

M. de Félice prouve très-bien que l'unité dans les choses de style et de goût dépend de l'unité dans les choses religieuses et morales.

" Si les écrivains n'étaient pas d'accord sur la règle des mœurs, ni sur les principes de la politique, dès-lors il ne s'entendraient plus sur rien, pas même sur les questions de style et de goût... Au contraire, lorsque les gens de lettres s'accordent en religion, ils doivent s'accorder aussi en morale. Puis, comme un tronc vigoureux, ce symbole se partage en plusieurs rameaux qui contiennent les vérités particulières : la vérité politique, la vérité historique, la vérité poétique, la vérité dramatique, la vérité oratoire, la vérité en matière de critique et de goût. C'est-à-dire qu'il existe certaines maximes, certaines règles universellement acceptées, respectées, qui sont distinguer le vrai du faux, le bon du mauvais, le beau de ce qui ne l'est pas dans tous les genres de composition littéraire. La république des lettres est alors constituée ; elle a un code suprême qui maintient l'unité, c'est la vie, c'est la force des intelligences.

" Il y a dans ces idées générales un fonds commun, ou, si l'on peut s'exprimer ainsi une propriété indivise pour les gens de lettres. Chacun vient y chercher ce qui répond le mieux à la nature de son esprit, de son talent, de ses études, et y imprime son cachet individuel. En sorte que les œuvres littéraires ont tout à la fois quelque chose de général, parce qu'elles ont été

puisées à la même source, et quelque chose de particulier, parce qu'elle portent l'empreinte de tout écrivain supérieur. Ce qui est universel n'étouffe pas ce qui est individuel ; au contraire, il le fait mieux ressortir en se pliant aux formes qui lui sont données : et d'un autre côté, ce qui est individuel ne se sépare pas de ce qui est universel ; au contraire, il l'accepte comme son plus ferme point d'appui. Voilà les élémens de toute littérature forte et durable."

Appliquant ces principes aux grandes époques littéraires, l'auteur rappelle que, dans le siècle de Périclès, le fonds commun où puisaient les écrivains était le culte de la patrie. Au siècle d'Auguste, il y avait moins de dévouement personnel et plus d'orgueil national. Aux temps modernes, un fait général se présente : c'est l'influence du christianisme, considéré soit dans ses symboles, soit dans son dogme, soit dans ses applications sociales, sur la formation et le développement des principales périodes littéraires, telles que le siècle de Léon X, celui de Louis XIV et le XVIIIe. siècle. Mais ici tout se relâcha par degrés : les croyances religieuses, les principes moraux, et, par un contre-coup inévitable, les règles de la critique littéraire.

La profonde anarchie intellectuelle qui règne aujourd'hui montre assez que les élémens constitutifs d'une bonne littérature manquent à la nôtre. Point d'unité, d'abord, en matière de religion, dans la république des lettres ; point d'unité, non plus, en morale, en politique, en histoire, dans les productions de l'art dramatique, dans les règles de l'art littéraire proprement dit, et même dans la langue de nos gens de lettres. Cet enchaînement de nos misères littéraires est développé avec une rare sagacité par M. de Félice, qui, tirant ensuite les conséquences de ces prémisses, signale les hésitations et les contradictions des écrivains du premier ordre, les incertitudes et l'impuissance des écrivains du second ordre, l'avilissement des écrivains du dernier ordre. La littérature est devenue industrielle, et la question d'argent explique sa fécondité : nos gens de lettres gagnent plus à écrire beaucoup qu'à bien écrire.

" On pourrait appliquer tout spécialement ces remarques à la presse périodique. Les revues et les journaux, à peu d'exceptions près, trafiquent de tout ce qui est saint, de tout ce qui est vénérable parmi les hommes : de la vérité, de la liberté, du patriotisme, des conditions de l'ordre social, des passions politiques, de l'honneur des individus ; ils fomentent de funestes divisions, ramassent avidement tous les scandales, en inventent quand ils n'en trouvent point : et pourquoi ? pour avoir plus de lecteurs, c'est-à-dire quelque argent de plus."

Qu'on n'objecte pas que, la littérature étant l'expression de la société, il faut changer la société pour que les gens de lettres changent avec elle. La littérature ne doit pas seulement réfléchir, comme un miroir purement passif, l'état de la société : elle en doit être l'intelligence, l'âme, le guide, et même en certaines circonstances le juge ; elle doit remplir, pour un peuple tout entier, les fonctions qui appartiennent à la raison et à la conscience dans chaque être humain, et voilà pourquoi il importe que la religion l'illumine et dirige son action. Ses devoirs ne présentent pas les mêmes difficultés à toutes les époques. Quelque-fois, il lui suffit de recueillir ce qui est déjà bien établi dans l'opinion publique, et de lui donner une expression plus élevée et plus idéale : ce fut l'œuvre des écrivains du siècle de Louis XIV. Mais, quand les anciennes convictions sont tombées, elle doit se mettre à la tête de la société et lui imprimer une salutaire impulsion : telle fut l'œuvre des écrivains chrétiens pendant les quatre premiers siècles, et telle doit être la nôtre.

" Dans la France de nos jours, la littérature n'est plus un simple ornement, un agréable hors-d'œuvre, mais une nécessité. C'est elle qui doit faire ce que le prêtre, ce que l'instituteur, ce que le magistrat ne font plus à cause du malheur des temps. Jamais, chez aucun peuple, les gens de lettres n'ont eu de plus importants et de plus sacrés devoirs à accomplir. Je ne les en félicite point ; je n'en félicite pas non plus mon pays ; j'en gémis au contraire. Mais puisque le fait existe, puisqu'il est évident, que gagnerions-nous à le contester ?

" Le prêtre, c'est vous, ou plutôt ce serait vous si vous vous acquittiez fidèlement de la tâche qui vous est assignée. Votre profession d'écrivain est aujourd'hui un sacerdoce, le seul, hélas ! qui soit encore respecté et obéi. Les hommes de ce siècle ont oublié le chemin de leurs temples, ou, s'ils y vont de loin en loin, la plupart n'y apportent que des esprits dédaigneux et des cœurs incrédules. Sachez prendre, sachez remplir cette place vide. Enseignez dans vos écrits ce que prêchent dans le sanctuaire les ministres

de la religion. Ceux-ci n'ont guère pour auditeurs que des vieillards, des femmes, des enfans; l'âge mûr et la jeunesse leur échappent. L'auditoire viril, celui qui pèse sur nos destinées, c'est le vôtre. Parlez-lui donc le langage de la foi chrétienne, et ramenez-le aux pieds du divin Maître qu'il n'aurait jamais dû abandonner.

« L'instituteur, c'est vous. Nos écoles ne donnent qu'une instruction insuffisante; elles cultivent les facultés intellectuelles de leurs élèves, non leurs facultés morales, et ne satisfont pas dès-lors aux besoins du cœur, de la conscience et de la vie. En sortant des écoles primaires, les enfans du peuple n'ont que les instrumens de l'éducation; en sortant des académies, les jeunes gens n'ont qu'une science vague, mal éclairée, mal digérée, et avec toutes leurs études purement spéculatives ils ne possèdent aucune règle de conduite. N'est-ce pas à vous qu'il est réservé de combler cette immense lacune? Soyez nos maîtres dans les choses qui sont plus nécessaires que la science même. Apprenez-nous comment nous pourrions vaincre le fatal égoïsme qui nous ronge, et nous arracher à cet état d'anarchie qui développe tous les mauvais instincts de notre nature.

« Le magistrat, le législateur, c'est vous. Les lois et les hommes du pouvoir ont perdu leur ascendant moral au milieu de nos longues tourmentes politiques. Mais le peuple, qui n'écoute plus ses chefs, vous écoute encore, et de toutes les forces sociales la presse est la seule, pour ainsi dire, qui soit restée debout. Elle commande à l'opinion, qui commande à la couronne et au parlement. Tenez donc ce nouveau sceptre, vous journalistes, vous tous gens de lettres, d'une main sage et ferme; soyez aussi grands que vous êtes élevés, aussi dévoués que vous êtes puissans. Faites de nous des hommes qui soient tout ensemble d'accord avec eux-mêmes et entre eux sur les plus précieux intérêts de la civilisation et de l'humanité.

« Plus je réfléchis sur votre mission, plus elle me semble royale et sainte.»

M. de Félice a fait le tableau de l'anarchie littéraire et montré qu'il faut ramener l'unité dans la littérature. Mais comment les gens de lettres pourront-ils recouvrer de vraies et fermes convictions qui leur donnent un centre d'unité, et les rendent capables d'exercer sur le public une salutaire influence? Le principe générateur des convictions littéraires doit être un symbole religieux et moral. Or, le soin de nous donner une religion ne saurait être abandonné à la raison humaine, dont le suprême effort, comme l'atteste une expérience de quarante siècles, est d'aboutir au doute. Pour combler le vide, quelques écrivains ont essayé vainement d'élever la politique au rang d'une religion. Ni la politique ni la philosophie ne peuvent nous offrir cette vérité religieuse, ce principe générateur auquel se rattacherait, comme à un centre commun, les convictions de nos gens de lettres. Mais il nous reste la vérité religieuse, la vérité morale, qui a été la lumière du passé, et qui peut encore être la lumière du présent et de l'avenir. On a nommé le christianisme.

M. de Félice insiste avec raison sur cette pensée que l'écrivain ne change qu'autant que l'homme même est changé. En effet, l'homme de lettres tient étroitement à l'homme: il en dépend comme l'effet dépend de sa cause, la conséquence de son principe. Prétendre les séparer l'un de l'autre, vouloir former un écrivain religieux et moral, en laissant l'homme tel qu'il est, sans piété et sans moralité, c'est vouloir l'impossible. On doit tout prendre ou tout laisser.

Supposons, avec l'auteur, que les rois de notre monde littéraire acceptent le dogme de l'Évangile, et le professent franchement dans leurs actes et dans leurs écrits. Supposons qu'un grand nombre d'auteurs contemporains entrent dans la même voie, non par un esprit d'imitation qui ne serait que de l'hypocrisie, mais par conviction. Supposons enfin que, de toutes parts, la vie chrétienne se ranime dans la république des lettres. Qu'en résultera-t-il? Aussitôt, la littérature française retrouvera des principes, d'union, de force et de durée.

« En contemplant de loin cette régénération de notre littérature, l'Europe reconnaît le génie de la France, et le salut de ses glorieuses acclamations. Elle admire cette sagesse éternelle, qui, du sein d'une contrée où retentissaient naguère tant de voix impies, fait sortir de puissans apôtres de la vérité: expiation sainte, et dont nous n'avons jamais désespéré! N'est-ce pas par de tels coups que le Dieu d'amour se révèle à la terre quand il veut la réveiller et la ramener à lui? »

Mais l'objection banale: « Vous demandez une chose impossible » se présente à M. de Félice, qui la réfute dans un dialogue avec son lecteur. On insiste: « Ne voyez-vous pas, dit-on, que le siècle, loin d'aller vers les choses religieuses, suit un chemin tout opposé? Quelles sont ses tendances et ses passions? L'industrie, les machines à vapeur, les chemins de fer, les intérêts matériels et les jouissances qu'ils procurent? » L'auteur répond:

« Le christianisme est aussi un principe d'activité, et le plus fort de tous. La foi que les chrétiens professent leur commande de se procurer par le travail de légitimes moyens d'existence: ils ne repoussent nullement le bien-être d'ici-bas; mais ils le subordonnent à la recherche d'un bien-être plus élevé et plus durable, et ce principe est sage, à le considérer même au point de vue des intérêts terrestres. L'industrie doit s'appuyer sur quelque chose de supérieur à elle pour prospérer; en la réduisant à ses propres forces, on l'expose à se perdre; car elle produit de grandes inégalités de fortune, excite des passions désordonnées, amène des vices et des douleurs sans nombre, qui seront tôt ou tard pour elle autant de germes de mort, si la religion ne les combat et ne les étouffe par ses salutaires influences. Déjà nous commençons à nous en apercevoir: l'industrie nous enrichit et nous ruine tout

ensemble; elle enrichit quelques particuliers et le trésor de l'État, mais elle ruine les mœurs du peuple; et plus elle se développera sans réclamer l'appui de la foi chrétienne pour faire équilibre à ses pernicieux effets, plus notre perte sera imminente. Si nous ne sortons bientôt de cette fausse direction, Dieu nous apprendra peut-être par de terribles catastrophes que les hommes ne vivent pas seulement de pain, et que les biens de la terre, séparés des biens du ciel, ne sont souvent qu'un fléau de plus. Écoutez: n'entendez-vous pas des grondemens sourds qui annoncent l'approche de l'orage? Et dans cette voix qui monte d'heure en heure, plus forte et plus menaçante, du fond de la société, ne reconnaissez-vous pas la voix de Dieu, qui nous avertit avant de nous frapper? Vous dites: Le siècle est industriel, donc il ne redeviendra pas chrétien; et moi, je réponds: Le siècle est industriel, donc doit sentir plus que tout autre la nécessité de redevenir chrétien.»

Cette nécessité, les gens de lettres la lui rendront palpable: non point que M. de Félice s'attende à ce qu'ils retournent tous, par une illumination soudaine et universelle, au pied de la croix de Jésus-Christ; mais si la plupart s'obstinent à n'adorer que les deux divinités qui ont le plus avili les hommes: l'or et l'opinion, il y aura aussi des littérateurs qui, soit remords, soit pudeur, soit désir de rentrer dans le vrai et d'être les bienfaiteurs de leurs semblables, ressaisiront d'une main ferme ces croyances religieuses qui seules peuvent les relever de leur abaissement. Ce n'est point là une chimérique utopie: des exemples consolans lui donnent la valeur d'une réalité.

Le style élégant de M. de Félice ajoute un nouveau prix aux sages et chrétiennes considérations que renferme son livre.



Nous publions aujourd'hui une Lettre Pastorale de Mgr. l'évêque de Montréal à sa ville épiscopale, et publiée dimanche dernier à la cathédrale. Par cette lettre pastorale, Sa Grandeur fait un nouvel appel à l'inépuisable charité de cette ville, en faveur de l'Asile de la Providence. Cette charité s'est, depuis un an surtout, manifestée par de si abondantes largesses, et l'œuvre de l'Asile de la Providence est si populaire au milieu de nous, que nous ne doutons pas un moment du succès que doit obtenir cette démarche du premier pasteur. La charité est un fleuve intarissable dont les bienfaites eaux portent partout l'abondance sans s'épuiser jamais.

LETTRE PASTORALE

de MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL au clergé et aux fidèles de la Ville et Puroisse de Montréal, pour recommander à leur Charité

L'ASILE DE LA PROVIDENCE DES FEMMES ÂGÉES ET INFIRMES.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siège Apostolique, Evêque de Montréal, &c. &c. &c.

Au clergé et aux fidèles de notre ville bien aimée Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nous vous adressâmes, N. T. C. F., le huit novembre de l'année dernière, une Lettre Pastorale pour vous faire connaître le projet que nous avions en vue d'établir en cette ville une Maison de Providence, dont le soin serait confié aux charitables Filles de St. Vincent de Paul. Nous fimes alors un appel à votre généreuse charité, pour commencer un Etablissement si précieux. Cet appel a été entendu de vos cœurs toujours sensibles et compatisans. Le monument, qui s'élève aujourd'hui avec tant de bonheur, attestera à toutes les générations, que la *Ville de Marie* est toute dévouée aux bonnes œuvres; et que si Dieu, dans sa bonté, comble de biens spirituels et temporels ses heureux habitans, ils savent, par un juste retour, reconnaître qu'ils les tiennent de sa main libérale, et qu'ils ne manquent pas de lui en faire hommage, en les partageant avec ses membres souffrans. Ce monument public prouvera également que votre Religion n'est pas une religion vaine, consistant uniquement en de certaines pratiques de dévotions toutes extérieures, mais qu'elle est vraiment, comme le veut l'apôtre St. Jacques, *une religion pure et sans tâche devant Dieu le Père*, puisqu'elle vous porte à *visiter les orphelins et les veuves dans leurs tribulations* (1). Par une conduite si chrétienne et si propre à faire honorer votre sainte Religion, vous vous épargnez, N. T. C. F., les horreurs de ce jour épouvantable, où, selon que nous le témoigne le même apôtre, l'on dira à ceux qui auront abusé des biens de ce monde: *Pour vous, riches, pleurez, poussez des cris semblables à des hurlemens, à la vue des misères qui viennent fondre sur vous..... Vous avez amassé des trésors de colère pour les derniers jours* (2). Au contraire, comme l'aumône délivre de la mort en purifiant l'âme des souillures du péché, vous trouverez, rendus au tribunal du Souverain Juge, tous les trésors, que vous aurez cachés dans le sein des pauvres; et vous éprouverez avec une joie ineffable qu'en effet *la rouille et les vers n'ont pas consumé* (3) les trésors que vous avez amassés dans le ciel; et que là aucun voleur ne peut ni les dérober ni les déterrer.

Au reste, ce n'est pas seulement dans l'autre vie que Dieu veut vous récompenser de vos bonnes œuvres; car comme vous le savez, le centuple est promis ici-bas à ceux qui renoncent à tout ce qu'ils ont pour imiter et suivre J. C., outre la vie éternelle, qui les attend après la mort. Ce précieux centuple de l'Évangile est pour tous ceux qui travaillent à la gloire de Dieu et au soulagement de leurs frères indigens. Aussi voyez-vous, N. T. C. F. les familles les plus charitables devenir avec le tems les plus opulentes: ce

(1) Jac. I. 27.

(2) Jac. V. 1 et 3.

(3) Math. VI. 19 et 20.

qui a fait dire à un célèbre Prédicateur, que le jeu et la débauche avaient ruiné des milliers de familles, tandis que la charité n'en a jamais appauvri une seule. Au contraire l'aumône est comme un fleuve d'or, qui répand partout l'abondance, en attirant les bénédictions du ciel sur ceux qui la font. Sans parler ici des bénédictions, dont le Seigneur se plaît à combler les particuliers, qui se dévouent à l'exercice des bonnes œuvres, pouvons-nous méconnaître le doigt de Dieu, dans les évènements qui viennent de changer si heureusement la face de ce pays. N'est-ce pas depuis que des associations charitables ont commencé à se former dans les différentes parties de ce pays, pour soulager les malheureux, visiter les malades et bâtir un asile à la misère, que le Seigneur a brisé les fers de notre captivité et changé nos habits de deuil en des vêtements de gloire et d'honneur ?

Tout donc, N. T. C. F. vous doit encourager à poursuivre avec ardeur une entreprise si sainte et si avantageuse en même temps. Ce que vous avez si heureusement commencé dans des années de misère s'achèvera avec le même bonheur ; et l'on verra tout ce que peut faire l'esprit de charité, quand une fois il est bien enraciné dans le cœur d'une ville.

Lorsque nous vous exhortâmes, l'an dernier, à contribuer généreusement à l'Établissement des dignes Filles de St.-Vincent de Paul, qui doivent bientôt faire l'ornement de notre ville, nous ne pûmes vous faire entendre notre voix que de loin ; parce que de nombreuses occupations, qui nous attendaient à notre retour d'Europe, nous empêchèrent d'aller chez vous, pour vous exhorter à vous mettre vous-mêmes à contribution, afin d'assurer le succès d'une entreprise si digne de vous. Nous nous déchargeâmes de ce soin sur des Dames, dont la charité vous est trop connue, pour que nous en fassions ici mention. Nous craindrions d'ailleurs de blesser leur modestie en publiant ce que leurs mains droites ont fait à l'instant de leurs gauches, selon le précepte de Notre Divin Maître. Vous les avez aidées ces Dames, qui ont tant travaillé pour que la charité qui nous est si fortement recommandée dans l'Évangile, fût pratiquée dans toute sa perfection ; et nous n'avons pas ici à rougir de l'appel, que nous avons fait par le ministère de leur charité. Ayant ainsi mis beaucoup de confiance en vous, nous pouvons, à l'exemple de l'apôtre, nous glorifier beaucoup en vous. Oh ! oui N. T. C. F. Nous sommes remplis de consolation, nous surabondons de joie dans toutes nos tribulations, (1) en voyant que vous vous portez avec tant de zèle à toutes ces bonnes œuvres, qui peuvent assurer de plus en plus votre vocation et votre élection à la vie éternelle (2).

Maintenant nous nous croyons capable d'entreprendre la visite de tous les catholiques, qui composent cette paroisse ; et la présente est pour vous annoncer, que nous sommes résolu de la commencer le vingt un du présent mois. Voici les principales raisons, qui nous déterminent à vous aller voir dans le sein de vos familles. C'est premièrement pour vous donner l'occasion de faire un nouvel acte de charité, en vous présentant une nouvelle souscription pour achever la Maison de la Providence, qui est votre œuvre à tous. À l'exemple de l'Apôtre, nous vous exhortons à préparer d'avance l'aumône, qu'il vous plaira de donner, vous souvenant de ce qui est écrit : *Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup ; si vous avez peu, donnez peu, mais de bon cœur* (3). 2°. Le devoir d'un Pasteur étant avant tout de connaître ses brebis et d'entrer, autant que possible, dans tous leurs besoins, nous entreprenons cette visite générale de cette ville, plein de confiance que le Seigneur voudra bien la faire servir au salut de chacune de nos brebis. Comme nous sommes redevables à tous, aux pauvres comme aux riches, aux pécheurs comme aux justes, nous les visiterons tous indistinctement, en vous proposant l'exemple du souverain Pasteur dont il est écrit qu'il ne fit jamais acception de personne. (4) Nous verrons les riches, pour être auprès d'eux l'avocat des pauvres ; et nous verrons les pauvres pour les consoler par l'espoir que nous leur donnerons d'être soulagés par ceux que le Seigneur a chargés d'être leurs économes. 3°. Nous voulons, par cette visite, nous mettre plus en état de diriger toutes les bonnes œuvres de cette ville, par la connaissance, que nous espérons acquérir de toutes les misères spirituelles et corporelles, qui y régissent.

Nous comprenons que la tâche, que nous entreprenons, est un peu pénible ; et qu'elle nous coûtera beaucoup de temps. Mais nous savons aussi que tout ce que nous avons, et tout ce que nous sommes, vous appartient, de manière que nous devons être sans cesse dans cette disposition, où était St. Paul, quand il disait aux fidèles de son temps : *Pour ce qui est de moi, je donnerai encore très volontiers tout ce que j'ai ; et je me donnerai encore moi-même pour le salut de vos âmes.* (5) D'ailleurs le bonheur et l'avantage de pouvoir connaître toutes et chacune de nos brebis, et de les appeler par leurs noms nous dédommageront amplement de nos peines et de nos fatigues.

En terminant, nous vous exhortons, N. T. C. F., à ouvrir vos cœurs à la charité, en pensant que le caractère propre des élus est une tendre compassion pour les pauvres. Il faut que par l'exercice de cette première de toutes les vertus, chacun de vous puisse se rendre intérieurement ce témoignage, que se rendait le saint homme Job : *J'ai consolé le cœur de la veuve ; je me suis revêtu des œuvres de justice..... J'ai été l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux ; j'étais le père des pauvres ; et je mettais la plus grande application à rechercher la vérité dans les causes dont je ne connaissais pas bien la justice* (6). Rendez-vous fidèles à ces avis, que vous donne le Seigneur, par la bouche de son Prophète : *Faites part de votre pain à celui qui a faim ; et faites*

entrer dans votre maison les pauvres et ceux qui ne savent où se retirer. Lorsque vous verrez un homme nud, revêtez-le. et ne méprisez point votre propre chair (1). Pour vous encourager à la pratique de ces œuvres saintes, écoutez ce que dit le Seigneur par le même prophète : *Si vous assistez les pauvres avec effusion de cœur ; et si vous remplissez de consolation l'âme affligée, votre lumière se lèvera dans les ténèbres ; et vos ténèbres deviendront comme le midi. Le Seigneur vous tiendra toujours dans le repos : il remplira votre âme de ses splendeurs, et il engraissera vos os : vous deviendrez comme un jardin toujours arrosé, et comme une fontaine dont les eaux ne sèchent jamais.* Tels sont, N. T. C. F., les biens spirituels et temporels, que vous promet le Seigneur, si vous voulez assister ses membres souffrants. Nous vous les souhaitons et nous ne cesserons de les demander pour vous dans toute la sincérité de notre âme. *Que la grâce de Notre Seigneur J. C. soit avec vous. Que ma charité soit avec vous tous en J. C. Amen.* (2)

Sera notre présente lettre Pastorale lue au prône de notre cathédrale et à celui de l'Église paroissiale de cette ville, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le onze Novembre Mil-huit-cent-quarante-deux, sous notre seing et sceau, et le contre seing de notre sous secrétaire.

(Signé)

EVÊQUE DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur.

(Copie) LOUIS L. POMINVILLE, Acol. S. Sec.

• • Nous recevons avec reconnaissance les extraits offerts par notre savant correspondant, pourvu qu'ils ne soient pas trop abstraits ou trop étendus pour le cadre où nous devons renfermer notre journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

M. Viau, v. g. curé de St. Sulpice, vient de prêcher une retraite de cinq jours à Repentigny, qui a produit de grands fruits de conversion. Plus de 50 personnes sont entrées dans la société de tempérance, et sur ce nombre 27 ont embrassé la tempérance totale. Nous donnons à nos lecteurs l'adresse qui fut présentée à M. le Vicaire-Général, à la fin de la retraite, par les paroissiens de Repentigny.

AU REVEREND M. P. VIAU,

VICAIRE GÉNÉRAL, CHANOINE HONORAIRE, PRÊTRE ET CURÉ DE LA PAROISSE DE ST. SULPICE.

Très révérend Monsieur,

Permettez aux paroissiens de Repentigny, ici présents, de venir vous témoigner les sentiments profonds dont ils sont justement pénétrés pour vous.

Ces sentiments, Monsieur, sont des sentiments d'amour, de respect et de reconnaissance pour tous les bienfaits signalés que vous nous avez prodigués dans le cours de cette retraite. Nous remercions le ciel des dons ineffables, qu'il nous a conférés par votre saint ministère, et nous bénissons la Providence de vous avoir choisi pour être, on peut dire, l'instrument de notre régénération spirituelle. Mais si malheureusement il était resté quelques brebis égarées, que votre tendre sollicitude n'aurait pas ramenés au bercail, nous en gémissons amèrement avec vous, et nous espérons que vous aurez du moins jeté dans leurs cœurs un germe de repentir, qui tôt ou tard portera des fruits de grâce et de salut.

Reconnaissance donc à Messieurs les curés des paroisses voisines qui ont voulu être vos collaborateurs et les émules de votre zèle.

Reconnaissance à notre digne et bien aimé pasteur, du grand bienfait qu'il nous a procuré ; lui, aujourd'hui si heureux de retrouver sous sa houlette (si je puis m'exprimer ainsi) un troupeau et docile et fidèle.

Mais reconnaissance surtout à vous, révérend Monsieur, à vous, dis-je, qui avez été l'âme de ce mouvement religieux et l'auteur de toutes ces merveilles.

Enfin béni soit celui qui est venu au nom du Seigneur.

— On lira avec un vif intérêt l'extrait suivant d'une lettre de M. Bolduc, l'un des missionnaires canadiens en route pour la Colombie (côte nord-ouest de l'Amérique) :

Extrait d'une lettre de M. Bolduc, Missionnaire, à M. T.

Tahiti, 12 mai 1842.

Bien aimé confrère.

Pour le coup vous allez m'accuser de prendre plaisir à parcourir les mers ; il n'y a que huit mois que nous nous sommes séparés, et me voilà presque aux Antipodes. Non ce n'est pas un plaisir pour moi, vu que notre mission en éprouve un retard considérable, c'est une nécessité qui cependant à ses agréments, et j'en profite.

De Valparaiso, je vous ai adressé une lettre particulière avec un extrait de mon journal, jusqu'à cette ville. Cette lettre vous apprendra que mon séjour à Valparaiso a été de 63 jours, que j'ai passés avec mon confrère M. Langlois, chez les R. P. du Sacré-Cœur, missionnaires de l'Océanie Orientale.

Après ces jours bien longs, vous pouvez m'en croire, une occasion s'est présentée pour les îles Sandwich ; elle devait toucher à l'archipel de Gam-

(1) 2 Cor. 7, 4.

(2) 2 Pet. 1, 10.

(3) 1 Cor. 16, 2.

(4) Math. 22, 16.

(5) 2 Cor. 21, 15.

(6) Job. 29.

(7) Isaï. 58, 7.

(8) 1 Cor. 16, 23 et 24.

bier et à Tahiti. C'est la meilleure route à suivre, car le cabotage de la côte, outre qu'il est fort dangereux, est presque impossible pour ceux qui ont des effets à leur suite. Partis à bord de la goëlette française *La Rose*, commandée par le Capit. Rouffis, nous sommes parvenus à Gambier après 35 jours d'une navigation assez monotone, mais heureuse. Notre réception eut lieu (le 8 Avril) au milieu des acclamations de toute la population de l'île d'Akôna, qui se rendit sur le rivage avec le missionnaire Mr. Laval. Je renvoie à mon journal à vous parler de ce peuple, du pays qu'il habite et surtout de sa foi et de sa ferveur dans le service du Dieu qu'il vient de connaître. Je vous avouerai néanmoins en passant que j'ai vu ici ce que je n'ai pas eu le bonheur de voir dans nos pays civilisés, où l'on se pique d'avoir de la religion et d'être fort dans la foi. Les beaux jours de la primitive Eglise ne sont pas terminés pour tous les lieux de la terre; ils existent ici. Ce n'est pas l'enthousiasme qui me fait parler, vous connaissez mon caractère. Malheureusement je n'ai été que quatre jours au sein de ce peuple fortuné. J'ai célébré au milieu de ces bons insulaires le Patronage de St. Joseph, dans la grande Eglise de Mangaréva, desservie par le Père Cyprien, auprès duquel j'ai voulu passer deux jours. Je me séparai de ce bon père les larmes aux yeux, et je priai le Seigneur de répandre sur lui et sur son peuple, qui m'accompagnait au port, ses plus abondantes bénédictions.

Le trajet des îles Gambier à Tahiti n'est ordinairement que de 8 ou 10 jours; mais pour nous, il a été de 24; la Providence a voulu nous éprouver par plusieurs petites contrariétés...

Notre entrée à Tahiti eut lieu le jour de l'Ascension (5 Mai) dans l'après-midi. Nous n'étions pas encore à terre, les missionnaires nous ayant reconquis à notre costume, nous saluèrent et vinrent nous recevoir à bord. Mr. Caret, préfet apostolique de l'Océanie Orientale, nous reçut à bras ouverts, ainsi que ses collaborateurs les P. P. Armand Chausson, Colomban Murphy et Saturnin Fournier. Ce dernier et le père Caret ne sont ici que depuis le mois de Janvier, ayant échappé au martyre dans les îles Marquises. La mission de Tahiti n'est pas encore établie, et personne ne peut écouter les missionnaires sans s'exposer à être dépourvu de ses biens, et tout cela, en vertu d'une loi portée par le gouvernement Tahitien à l'instigation des ministres Méthodistes, qui dominent ici depuis 45 ans. Notre arrivée ici a été pour eux un sujet de tristesse et d'affliction. Mr. Darling (un de ces missionnaires) était aux abois et s'épuisait à couvrir de tout côté, pour savoir où nous allions; ce que nous cachâmes pendant plusieurs jours. Un autre de ces missionnaires disait publiquement que le meilleur parti à prendre pour eux était de lever le pied par la première occasion. Mais ce qui a mis le comble à leur découragement, c'est l'arrivée de la frégate française *l'Aube*, deux jours après nous. Elle vient réclamer l'exécution du traité conclu entre le gouvernement français et la reine Pomaré; traité qui permet aux missionnaires le libre exercice de leur religion et donne la faculté de prêcher l'Evangile aux peuples de Tahiti; traité violé dans la force du terme et dont les résultats auront des suites fâcheuses pour le gouvernement Tahitien, et par la suite, pour les ministres protestants. Les réclamations sont tellement grosses que l'on parle même de s'emparer de l'île. Comme tout cela n'est pas encore terminé et que l'occasion presse, je remets ces détails à mon journal, car j'espère que dans huit jours tout sera fini, et je partirai aussitôt pour Sandwich...

Notre passage par Tahiti ne sera peut-être pas sans quelque heureux résultat pour la mission française que l'on veut établir ici; c'est l'opinion même du préfet apostolique. Depuis l'arrivée de ces Messieurs plusieurs pamphlets ont été publiés contre eux. L'on y disait qu'ils étaient des prêtres chassés de leur pays, qui est le seul qui soit catholique; qu'en Angleterre et en Amérique il n'y avait jamais eu de papistes, &c. &c. &c.

Nous sommes allés chez la reine Pomaré, accompagnés du préfet apostolique qui nous servait d'interprète; nous lui avons déclaré que nous étions sujets anglais, que nous allions évangéliser sous la protection de la reine d'Angleterre, et dans un pays soumis à Sa Majesté; que ce que les ministres lui disaient n'était que de pures calomnies. Le premier ministre de Sa Majesté Tahitienne, nous rendant un jour visite, fut fort surpris d'apprendre que nous étions sujets anglais. "Comment, disait-il, ils viennent d'un pays anglais et ils sont *papistes*! (terme dont se servent les Tahitiens pour désigner les catholiques.) Assurément Mr. Darling et Mr. Pritchard nous ont grossièrement trompés."

Dans le moment où je vous écris, on parle beaucoup de nous, et les insulaires se rendent en foule auprès de notre demeure, qui est en même temps celle des missionnaires français.

Hier est arrivé le brick Américain le *Dalware*, venant de la Colombie et se rendant à Boston. Nous apprenons par lui de bonnes nouvelles de notre mission et de nos confrères MM. Blanchet et Demers, qui font de grandes choses suivant l'expression du Capitaine. Il y a à bord du même vaisseau un ministre Méthodiste avec armes et bagage, femme et enfants, qui laisse la mission de la Colombie et nous cède sa place.

Le Gouverneur de la Compagnie, Mr. Simpson, est arrivé heureusement, et après lui, plusieurs familles canadiennes, avec un prêtre, si je puis m'en rapporter au témoignage de Mr. le ministre. Dans la supposition que la chose serait vraie, ce prêtre serait Mr. Darveau. (1).

Canadien.

FRANCE.

—Deux nouvelles nominations d'évêques viennent d'être signées et portées à la connaissance du clergé de Paris. M. l'abbé Fayet, curé de Saint-Roch, et M. l'abbé Gros, grand-vicaire du diocèse de Paris, sont désignés pour occuper, M. Fayet le diocèse d'Orléans, vacant par la nomination de Mgr Morlot à l'archevêché de Tours; M. Gros le siège de Saint-Diez, vacant par la nomination de Mgr de Jerphanion à l'archevêché d'Alby.

—M. l'Internonce apostolique a procédé jeudi et vendredi aux informations de MM. les évêques nommés d'Orléans et de Saint-Diez.

Les témoins de Mgr. Fayet étaient: Pour la personne, M. Peyre-Laborie, premier vicaire-général de Chartres, et M. Bardin, du clergé de saint Vincent de Paul; pour le diocèse, M. Gallard, premier vicaire de la Madeleine et vicaire-général de Meaux, et M. Dupré, du clergé de saint Roch, chanoine de Bordeaux et d'Evreux.

Les témoins de M. Gros étaient: Pour la personne, M. Jacquemet, vicaire-général archidiacre, et M. Leconte, chanoine de saint Denis; pour le diocèse, M. Thiébaud, aumônier de l'hospice Beaujon, et M. Christophé, l'un des aumôniers de la Salpêtrière,

—On lit dans *l'Echo de Valenciennes*:

"L'église de Pont-à-Marcq vient d'être relevée, grâces aux soins de M. Després, curé actuel, et à la protection efficace de M. Martin (du Nord), ministre des cultes. Le discours d'inauguration a été prononcé par M. le curé de Saméon. Mme Martin (du Nord) assistait en personne à cette cérémonie et a voulu faire elle-même la quête.

—La rentrée du séminaire de Saint-Sulpice a eu lieu aujourd'hui 12 octobre. Les deux cent vingt-cinq places qu'il contient sont toutes remplies, et il est impossible d'y recevoir de nouveaux élèves. Jamais on n'avait vu pareille affluence; jamais la jeunesse ecclésiastique ne s'était présentée avec tant d'empressement à cette école sacrée.

—Le R. P. Jennesaux vient de mourir entre les bras de ses confrères, à qui nous serions tenté de faire un reproche de n'avoir pas informé à temps de cette perte les nombreux élèves et amis du pieux religieux, qui se seraient empressés de rendre un dernier hommage à sa mémoire. Ces lignes iront les avertir de la mort de celui qui fut leur maître et leur bon conseiller, en même temps qu'elles les affligeront de n'avoir plus l'espérance de voir sur la terre le prêtre dont la mémoire était si fidèle, l'accueil si cordial, l'âme si expansive. Il se rappelleront des jours heureusement passés dans les douceurs d'une amitié chrétienne sous sa sainte et loyale direction.

Le R. P. Jennesaux avait fondé la maison de Saint-Acheul dont il fut le premier supérieur, qu'il fit arriver en peu de temps à des développements admirables qui déclenchèrent contre cette illustre institution tant de haines jalouses.

Ces haines ont pu renverser l'institution; mais la reconnaissance demeure dans les cœurs de ceux qui ont eu le bonheur d'être confiés à de tels maîtres et de recueillir leurs enseignements.

Univers.

ALGÉRIE.

—Vingt-deux sœurs de la Charité sont parties pour Alger où elles sont appelées à desservir l'hospice civil de la capitale de notre colonie africaine.

ESPAGNE.

Certes, il y aurait mauvaise grâce à persécuter encore le clergé en Espagne, lorsqu'on le fait mourir de faim. Il semblerait, d'après un journal de Madrid, que le gouvernement commence à comprendre cela, et l'on attribue au ministre de grâce et de justice, une parole de miséricorde qui ferait suspendre les tracasseries au sujet des certificats d'adhésion. Ce que l'on fait souffrir au clergé est suffisant, aurait-il dit: tout le monde sera d'accord avec le ministre sur ce point. La nouvelle a quelque caractère d'authenticité.

PORTUGAL.

—On lit dans *l'Ami de la Religion*:

"Le gouvernement portugais a nommé un évêque pour Pékin, et un autre pour Macao: mais les bulles d'institution n'ont pas suivi cette double nomination. Les Portugais, pour expliquer le retard apporté au sacre des deux ecclésiastiques nommés, répandent le bruit que leurs bulles ont été égarées. Du reste, il y a lieu d'espérer que ces ecclésiastiques n'abuseront pas, au détriment de la religion, d'une nomination qui atteste à quel point le gouvernement schismatique du Portugal persiste dans ses prétentions.

"Le P. Théodore Joset, procureur de la mission italienne à Macao, ayant été par la Propagande, préfet apostolique de l'île de Hong Kong, que les Anglais ont conquise récemment sur les Chinois, le gouverneur portugais de Macao l'a mis en demeure de quitter Macao dans vingt-quatre heures, ou de renoncer aux fonctions de préfet apostolique. Le P. Joset, ayant répondu qu'il n'y renoncerait pas, n'a obtenu que sur les instances d'un agent diplomatique français, un délai de trois jours pour son départ. Ainsi, il s'est trouvé forcé d'abandonner un établissement florissant, pour aller séjourner à Hong-Kong, avant même qu'on lui eût préparé un abri dans cette île.

"Une partie de la garnison anglaise de Hong-Kong est catholique. L'on construit une église à l'usage de ces soldats et du grand nombre de voyageurs qu'on s'attend à voir affluer désormais dans cette île. Le préfet apostolique établira en outre une école pour l'instruction de la jeunesse: on y enseignera les langues anglaise et chinoise; on y inculquera surtout aux élèves des principes de religion, base solide de la justice et de l'intégrité qui doivent présider aux relations commerciales."

SYRIE.

—Nous lisons dans *l'Echo de l'Orient*, feuille qui se publie à Smyrne: "Bien élever les enfans est un devoir aussi important que difficile. Sur

[1] Mr. Bolduc a été mal informé: car Mr. Darveau est encore à la Rivière-Rouge.

ce point, que de parens ont de grands reproches à se faire ! Combien d'entre eux, confondant l'éducation avec l'instruction, ne songent qu'à orner l'esprit et la mémoire des jeunes disciples qu'ils envoient aux écoles ! Former leur caractère, redresser les penchans vicieux de la nature, et y substituer les premiers germes des vertus, voici pour beaucoup une précaution jugée inutile. Aussi sont-ils déplorablement punis par les écarts et les fautes de ceux qui auraient dû être la consolation et l'ornement de leur vieillesse.

« Nous ne saurions donc trop répéter aux chefs de famille de choisir les maîtres et de préférer ceux qui à la science humaine ajoutent le don le plus précieux encore de la science de Dieu. Sous ce rapport, l'Orient offre aux maisons chrétiennes les avantages qu'on allait autrefois chercher en Europe, avec plus de frais et de dangers.

« MM. les Lazaristes ont avec raison pensé que leur ministère apostolique ne serait point complet s'il n'embrassait l'enseignement de la jeunesse, moyen de la préserver d'un autre enseignement corrompue et de la gagner à l'amour du bien et de la vérité. Les collèges établis par eux en Syrie, à Smyrne et à Constantinople sont autant de preuves de cette louable sollicitude. L'institution fondée dans cette dernière ville mérite surtout nos éloges. Sa position dans un des plus beaux lieux du Bosphore, l'élégance des bâtimens, la bonté de l'air, l'excellente tenue des élèves et le zèle des maîtres qui les dirigent, tout assure à l'établissement un succès complet et durable.

« Après quinze jours de vacances, les enfans ont repris le 1er Septembre le cours de leurs études. Le nombre de ceux qui assistaient à l'ouverture des classes était de quarante environ. Mais l'agrandissement du local permettra à M. le directeur de répondre aux autres demandes qui lui ont été adressées. Il est inutile de faire remarquer qu'on n'admet point d'externes. Aucune branche de l'instruction n'est négligée dans ce collège qui est le complément naturel du premier enseignement des frères de la doctrine chrétienne. Les langues classiques anciennes, celles qui sont d'un plus grand usage en Orient et en Europe, les sciences, la connaissance vraie et approfondie de la religion, tout cela rentre dans le plan général des études dont le but est de rendre l'enfant capable de soutenir, en France ou en tout autre pays les examens supérieurs qui lui ouvrent une carrière utile et honorable. »

— Mgr Régnier s'est fait précéder par un mandement publié à l'occasion de sa prise de possession. Nous en détacherons ce beau passage sur la mission de l'évêque :

« En elle se résume le ministère ecclésiastique tout entier ; et, considéré à ce point de vue, est-il parmi les hommes un désordre qu'elle ne tende à prévenir ou à corriger, un intérêt légitime qu'elle ne défende, une souffrance qu'elle ne console ?

« Ambassadeur de Jésus-Christ, l'évêque vient répéter et transmettre à la génération avec laquelle il passe les instructions et les préceptes de ce divin Sauveur. Il rappelle aux hommes que de viles cupidités tiennent courbés vers la terre, qu'il est pour eux une autre félicité que celle des sens, d'autres intérêts que ceux qui finissent avec cette vie, d'autres biens que ceux dont ils se disputent si ardemment la possession ici-bas.

« Redevable à tous, il étend à tous son amour et ses soins ; mais ses prédications, comme celles de son Maître, sont pour les pauvres, pour ceux qui pleurent, pour ceux que le monde abandonne et dédaigne.

« Son ministère est un ministère de douceur, de miséricorde et de réconciliation. Sa bouche ne peut prononcer que des paroles de paix, et ses mains ne s'étendent que pour bénir.

« S'il vit dans ces temps de tristes dissensions où les passions semblent toujours prêtes à faire appel à la violence, il vient, l'Évangile à la main, dire à ceux que divisent et aigrissent leurs haines et leurs ressentimens : Hommes, vous êtes frères ! pourquoy vous nuisez-vous les uns aux autres ? *Viri, fratres estis, ut quid nocetis alterutrum ?* Oh ! plutôt aidez-vous mutuellement à porter votre fardeau dans le chemin si court et si laborieux qui conduit à l'éternité. *Alter alterius onera portate.*

« Et pour achever de dire ici notre pensée, nous serait-il permis, N. T. C. F., d'emprunter au langage du siècle quelques-unes de ses expressions ?

« Homme de tolérance, l'évêque se prêtera à toutes les concessions, à toutes les condescendances qui ne compromettent point les saintes règles ni les vérités sacrées dont le dépôt a été laissé à sa garde et à sa vigilance. Loin de lui les sentimens amers et les exclusions dans la charité ! Il n'éprouve qu'une tendre commisération pour ceux qui péchent par ignorance, par erreur, comme étant, lui aussi, environné d'infirmités ; et ceux même que de funestes dissidences empêcheraient de reconnaître et de respecter en lui l'autorité du pasteur, seraient assurés encore d'y trouver le cœur de l'ami et son affectueux dévouement.

« Homme de progrès : sans doute, selon la profonde pensée d'un ancien il ne concevra pas qu'on puisse, en matière de religion, se livrer à d'utiles recherches après l'Évangile. Il croira que là où se trouve la perfection il doit y avoir immobilité, sous peine de déchoir, et que toute intelligence qui s'éloigne de la foi chrétienne rétrograde, parce que dès lors elle s'approche de l'indifférence religieuse et du matérialisme profane.

« Mais, hors de là, il met au nombre de ses devoirs d'exciter à la recherche de tout ce qui est vrai et utile, comme à la pratique de tout ce qui est juste et saint. *Erata, quaecumque sunt vera..., quaecumque justa, sancta..., haec cogitate.* Il ne redoute d'autre science que celle qui pervertit et corrompt, d'autres lumières que celles qui conduisent à l'abîme les imprudens qui les

suivent, ou qui incendient au lieu d'éclairer.

« Homme de liberté ; il travaille à l'affermir tout étranger qu'il demeure aux divers systèmes politiques, en faisant aimer l'ordre sans lequel elle est étouffée par l'anarchie. Partout où sa voix est écoutée, il entoure de respect l'autorité préposée à la garde de la paix publique, et par-là il en rend l'action plus douce et le poids plus léger. Les doctrines de justice et de subordination qu'il prêche, si elles étaient complètement suivies, rendraient inutiles les menaces des lois et leurs sévérités, si souvent impuissantes.

« Que l'on ne craigne pas, du reste, que cette influence purement spirituelle qu'exerce sur les consciences le ministère épiscopal soit au détriment des pouvoirs à qui appartient le gouvernement extérieur de la société. *Tout Pontife tiré d'entre les hommes est élu pour les choses qui se rapportent à Dieu.* Engagé dans une milice céleste, il manque à sa vocation s'il s'embarrasse dans les affaires du siècle. Il soit d'ailleurs de son élément, et perd sa force dès qu'il descend dans la sphère où se débattent les intérêts terrestres, et qu'il entre dans les dissensions qui agitent le monde.

« Voilà l'évêque, N. T. C. F., nous ne dirons pas tel que nous vous le montrerons ; loin de nous une si présomptueuse témérité ! mais tel que nous l'avons vu, achevant de consumer dans la prière et les pratiques d'une douce piété les restes d'une longue vie toute consacré à Dieu et au bonheur de ses frères (1) ; ou succombant, dès l'entrée de la sainte carrière qui s'ouvrait devant lui, à l'ardeur d'un zèle qui ne voyait rien d'impossible et d'une charité qui ne connaissait point de bornes (2).

« Voilà l'évêque tel que vous l'avez vu vous-mêmes en la personne du vénérable prélat dont vous pleurez la perte, sanctifiant par une édifiante résignation les infirmités qui avaient succédé pour lui à un laborieux apostolat et à de douloureuses épreuves.

« Heureux, N. T. C. F., si, en prenant en main la houlette pastorale de ce pontife dont la mémoire vous restera si justement chère, nous pouvions le remplacer auprès de vous, et si, en succédant à son autorité, nous héritions de ses vertus ! »

Le pontife a choisi pour devise ces mots : *Charitas Christi urget nos.* Elle est heureusement placée à la tête de ce Mandement, témoignage du zèle le plus ardent pour le salut des âmes, et de la plus tendre charité.

NOUVELLES POLITIQUES

FRANCE.

— Le cahier des charges pour l'adjudication des pompes funèbres, qui vient d'être rendu public, comprend 71 articles. Nous y voyons, entre autres choses, que la compagnie adjudicataire fera toutes les inhumations de la capitale, celles de la famille royale exceptées. A cet effet, l'adjudicataire devra entretenir en bon état de service 36 chars, 15 corbillards drapés, 15 corbillards vernis, 50 voitures de deuil et 106 chevaux, dont 6 blancs. Le tarif est reparti en neuf classes, graduées de 19 fr. 75 à 3,362 fr. Les corbeils sont tarifés de 2 f. 50 à 300 fr., 7 fr. sont alloués pour chaque convoi d'indigent mort à domicile, et pour les morts des hôpitaux, des hospices et des Invalides.

— Père de deux enfans et veuf depuis plusieurs années, le sieur N... , après avoir éprouvé des pertes considérables dans le commerce, avait fait acquisition d'un modeste fond d'hôtel garni situé rue du Faubourg Saint Jacques, vis-à-vis la rue Cassini. Là, ses affaires ne furent pas prospères : on le payait mal, et peu habitué à user de rigueur, il était fréquemment dupé de la confiance que ses locataires parvenaient aisément à lui inspirer.

Il y a quelque temps, M. N... mourut, grande fut la désolation du fils et de la fille qu'il laissait ; les pauvres enfans, sans aucune ressource, se voyaient dans la nécessité d'avoir recours à la charité publique. On avait apposé les scellés, et les nombreux créanciers de M. N... , sans pitié pour les pauvres enfans, faisaient vendre, il y a deux jours, le mobilier de la maison garnie, insuffisant pour désintéresser le tiers des créanciers.

Alors intervint le propriétaire de la maison, qui réclama quatre années de loyer ; il était créancier privilégié ; le total du prix de la vente lui fut adjugé. Ce furent des cris, des clameurs, des grincemens de dents parmi les autres créanciers, les petits criaient le plus haut, selon l'usage.

— Silence ! dit le digne propriétaire en arrivant au milieu d'eux ; j'ai mes raisons pour me montrer âpre à la curée ; mais je serai de bonne composition, et je partagerai avec vous au marc le franc, si vous consentez à faire de votre part l'usage que je veux faire de la mienne.

Ces paroles jetèrent une lueur d'espérance dans tous les cœurs.

— Qui ! oui ! s'écria-t-on de toutes parts, nous y consentons !

— Eh bien ! dit le digne homme, j'abandonne tout ce qui me revient à ces pauvres orphelins, que vous voulez réduire à la mendicité.

L'élan était donné ; personne n'osa se dédire, et, grâce à cet homme de bien, les deux orphelins sont aujourd'hui à l'abri du besoin.

ALGÉRIE.

— On écrit d'Alger, 20 septembre, au *Toulonnais* :

« Le calme le plus parfait et la prospérité la plus grande règnent partout dans le royaume d'Alger. Les colons sont heureux de cultiver leurs champs sous ce ciel si riche, et de ne plus être exposés à devenir à chaque instant la victime de quelque sauvage de l'intérieur. L'oiseleur avide peut poursuivre avec sécurité le gibier jusqu'à plusieurs lieues au-delà de la Maison-Carrée, sans courir le risque de tomber sous le yatagan ou le bâton des mardaudeurs sanguinaires qui infestaient autrefois les alentours du fort l'Empereur.

(1) Mgr. Montault, évêque d'Angers.

(2) Mgr. Paysant, évêque d'Angers.

Chacun applaudit de jour au génie militaire du sérieux penseur qui tient en ce moment les rênes du gouvernement général de l'Algérie réunies dans ses mains, et coopère de mille manières aux progrès immenses de la colonisation.

« Tous les jours le marteau démolisseur du conseil municipal ne cesse de faire tomber les maisons qui défigurent par leur présence les rues principales de la ville. Ces trous d'ammiaux où les indigènes vivaient jadis sont comblés ou démolis ! Tout ce qui gêne à l'alignement des routes s'en va, et c'est à peine si dans quelque temps on reconnaîtra l'antique capitale de la régence, qui sut résister longtems au bronze des nations étrangères, et céda en 1830 à la force de nos armes, événement glorieux que l'histoire consacra aux générations suivantes, et que, d'un autre côté, la durée du temps nivelé n'empêchera point de la mémoire des hommes. »

ANGLETERRE.

— Sur 124 accusés chartistes qui sont traduits devant la commission spéciale siégeant à Liverpool, il n'y en a que six qui soient portés sur les listes comme sachant lire et écrire, 37 ne savent ni lire ni écrire, le reste ne le sait qu'imparfaitement.

Londres, 6 Octobre. — Le parlement a été prorogé aujourd'hui par commission au 10 Novembre prochain. A midi, le lord chancelier, le comte d'Aberdeen et le comte de Shaftesbury sont entrés dans la salle des séances de la chambre des lords avec le costume officiel de commissaire de la couronne. L'huissier de la verge noire a été chargé de mener à la barre la chambre des communes. Pas un membre de cette chambre n'était présent ; M. William Key et plusieurs officiers de la chambre ont seuls répondu à cet appel. Le lord chancelier, lecture faite de la prorogation, a déclaré le parlement prorogé au 10 Novembre, conformément au bon plaisir de Sa Majesté.

A Stafford, la commission spéciale a continué ses audiences. Les interrogatoires ont porté principalement sur l'incendie de la maison du révérend docteur Vale. Les ouvriers, auteurs de l'incendie, étaient la plupart en proie à l'ivresse.

On remarqua chez les magistrats les mêmes dispositions à l'indulgence que dans les audiences précédentes. Les défenseurs des accusés les ont félicités.

Si l'on montre quelque sévérité, ce sera surtout contre les chartistes, quoiqu'on paraisse décidé à ne rien pousser à l'extrême.

Le grand jury d'Aston a déclaré admettre l'acte d'accusation contre Arthur O'Neil, orateur chartiste, que l'on qualifie de prédicateur chartiste (*chartist preacher*).

A Manchester, le résultat de l'interrogatoire des vingt agitateurs chartistes a été que la plupart ont dû donner caution, en attendant qu'il fût procédé à leur jugement. Norman Fletcher, Ramsdent et Arthur ont été acquittés.

Sur les cartes que l'on délivrait aux membres de l'association chartiste, on remarquait, au milieu d'emblèmes armoriés, d'une forme aristocratique, les couleurs et le bonnet de la liberté.

ESPAGNE.

— Une correspondance particulière de Madrid contient ce qui suit.

« On croit généralement que les cortès se réuniront au mois de novembre. »

« Le projet définitif de règlement radical de l'administration financière doit être présenté au congrès dans le début de la session. M. Calatrava pense faire adopter son plan économique. »

« Cette session est la dernière de la législature actuelle, car les pouvoirs des députés, d'après la constitution de 1837, sont pour trois ans seulement. »

« Un décret d'amnistie pour opinions politiques doit paraître bientôt. Je crois pouvoir vous assurer que les exceptions seront nombreuses. »

« Un projet de loi pour brider la presse sera également présenté aux cortès par le gouvernement. »

« On assure que le régent Espartero s'obstine à ne point dissoudre les cortès : ce serait aussi l'avis de son secrétaire Linage. »

« On croit que la reine, dès qu'elle aura atteint l'âge de douze ans, c'est à dire le 10 octobre prochain, se propose d'user du droit que les lois accordent aux mineurs en général, en nommant un curateur *ad bona* à la place du tuteur actuel, M. Arguelles. Cette question a été discutée longuement par la presse depuis quelque temps. On suppose que c'est le marquis de Miraflores, ancien ambassadeur à Paris, qui doit être honoré du choix de S. M. C. pour l'administration de ses biens et le soin de son auguste personne ; cette nomination contrarierait beaucoup le régent. »

AUTRICHE.

— La chancellerie a adopté le règlement suivant, concernant le travail des enfans dans les manufactures : 1^o L'âge où la jeunesse peut être employée aux travaux est fixé à 12 ans ; 2^o il n'y aura d'exception qu'à l'égard des enfans de neuf ans qui pendant trois ans auront suivi un enseignement religieux et fréquenté les écoles ; mais aussi longtems que ces enfans seront dans l'âge où ils doivent fréquenter les écoles, les fabriciens devront veiller à leur éducation et s'adjoindre des ministres du culte, sans que pour cela leur travail puisse être entravé ; 3^o pour les enfans de 9 à 12 ans, le maximum du temps de travail est fixé à 10 heures par jour, et de 12 à 16 ans à 12 heures, mais il y aura une heure d'intervalle. La nuit, c'est-à-dire de 9 heures du soir à 3 heures du matin, les enfans au-dessous de 16 ans ne travailleront pas ; 4^o les fabriciens doivent prévenir tout désordre et tout scandale dans les ateliers, de la part des ouvriers adultes ; 5^o les fabriciens tiendront un registre portant les noms, l'âge des enfans, l'époque de leur entrée dans la fabri-

que et leur demeure. Ce registre sera présenté à l'autorité et au ministre du culte à la première requisition ; 6^o Toute contravention sera punie d'une amende de 3 florins à 100 florins, et, en cas de récidive, l'emploi d'enfans au dessous de 12 ans pourra être interdit ; 7^o les autorités sont chargées de veiller à l'exécution du présent règlement.

TURQUIE.

Constantinople, 27 Septembre. — La question du Liban a donné lieu, mardi de la semaine dernière, à une nouvelle réunion extraordinaire du conseil, qui a été tenue à la maison de campagne de Sarim effendi, ministre des affaires étrangères, et à laquelle assistaient quelques uns des membres du cabinet et les principaux fonctionnaires de l'Etat. On assure qu'en vue de rendre un arrangement plus facile, la Porte est disposée à retirer les troupes albanaises de la Syrie, à rappeler Omer pacha et à confier l'administration de la Montagne à Essad pacha, actuellement gouverneur de Saïda et de Tripoli, qui nommerait deux *kaïmacans*, un Maronite et un Druse, avec la faculté de les remplacer dans le cas où ils se conduiraient mal. Les puissances auraient désiré que les *kaïmacans* fussent nommés directement par la Porte.

Moustapha pacha, séraskier, ne quittera pas Beyrouth jusqu'à l'arrivée d'Essad pacha.

Il est positif aujourd'hui que la Sublime Porte a accepté la médiation de l'Angleterre et de la Russie dans son différend avec la Perse. Ainsi du moment où le shah aura donné son adhésion aux propositions de ces deux puissances, on pourra considérer cette affaire comme terminée. En attendant, le gouvernement de sa haute-esse, dans la prévision de toutes les éventualités qui pourraient surgir, continue à prendre toutes les mesures que suggèrent la prudence.

C'est dans cette vue qu'elle poursuit ses préparatifs de défense, en expédiant chaque jour des hommes, des canons et des munitions de guerre de toute espèce à son armée de la frontière. Cette conduite est d'autant plus rationnelle, qu'un camp de 10.000 Persans, sous les ordres du prince Rakhman, frère du shah, a été formé à Konlé, non loin du territoire ottoman, sous prétexte de combattre les Kurdes.

SYRIE.

— Les nouvelles de Syrie, qui nous arrivent par Constantinople, confirment ce que nous avons dit de la situation de ce malheureux pays. Il règne à Beyrouth une grande agitation parmi les Maronites, et les Albanais commencent toujours de grands excès.

— Sélim-Bey, de retour de la mission extraordinaire dont il avait été chargé en Syrie, a déclaré, dit-on, que, si le gouverneur turc était retiré, cette mesure serait le signal d'un carnage général, et qu'au bout d'un mois il ne resterait plus un seul chrétien dans le Liban.

« Cependant, dit la correspondance du *Morning-Herald*, qui donne cette nouvelle, la Porte persiste à adopter un système contraire. Si la guerre éclate entre les Druses et les Maronites, les Français, qui ont une flotte dans les eaux de la Syrie, fourniront des armes et des munitions aux Maronites qu'ils protègent. »

On pourrait douter, en effet, devant les périls dont les chrétiens du Liban sont menacés, que l'amiral La Suse eût quitté les côtes de Syrie, par déférence pour les susceptibilités ombrageuses de l'ambassadeur anglais. Mais rien n'est venu démentir ce fait humiliant.

LA FILLE DU MUSICIEN.

Il y a trois ans environ, dans une ville du nord de l'Angleterre, on aurait pu voir la salle des Assises regorgeant d'un peuple si pressé qu'il descendait sur le perron, et refluaît jusque sur la place du Palais de Justice. L'empressement de cette foule, la vivacité avec laquelle chacun défendait sa position, faisaient assez pressentir les péripéties du drame qui allait se dérouler sur ce théâtre où les âmes blasées vont chercher des sensations et provoquer ces évanouissemens, ces crises de nerfs sans lesquelles il n'y a pas d'émotions dans la patrie du spleen.

Il s'agissait en effet d'une histoire pleine d'intérêt et de larmes. D'une de ces histoires que le romancier le plus hardi n'oserait peut-être pas écrire, s'il parvenait à l'inventer ; c'était un épisode digne du pinceau de Dante, un de ces crimes hors de ligne et en face duquel le juge ne peut que déplorer la perversité et la faiblesse humaine, et s'en rapporter, pour rendre bonne justice, aux inspirations de son cœur.

Mais n'anticipons pas et laissons les faits, simplement racontés, réveiller dans nos lecteurs, ces émotions et ces larmes que ne leur ont pas refusées des juges anglais.

La séance étant ouverte, on introduisit l'accusé.

C'était un homme de petite taille, mais fortement constitué : sa tête pâle et couverte d'une forêt de cheveux noirs qui tombaient incultes sur ses robustes épaules, offrait une physionomie d'une singulière expression, et sur laquelle on voyait comme une fièvre résignée, et je ne sais quoi de distingué qui montrait assez malgré le désordre et la simplicité de ses vêtemens, qu'il n'était point né dans la lie du peuple. Dans ses yeux, pleins d'un feu sombre et ardent, on

voyait se peindre tour à tour la haine assouvie, l'amour satisfait, et comme un remords furtif mais rapidement chassé par les autres sentimens dont son âme était remplie.

A ses côtés, se pressait une jeune fille tout effrayée d'un appareil si nouveau, et s'attachait aux habits déguenillés de son père, comme pour chercher près de lui une assurance qu'elle ne trouvait point dans son cœur. Cette enfant était d'une merveilleuse beauté, grande, d'une taille élégante, attachante par la douceur de ses traits, plus intéressante encore par la naïve frayeur et le dévouement qui l'avait enfermée dans la prison de son père.

Tous deux prirent place sur la sellette, et lecture étant donnée de l'acte d'accusation, le père se leva, et demanda pour toute défense à raconter les circonstances du crime qui l'amenaient devant la justice. Le président lui ayant accordé la parole, l'infortuné poussant un profond soupir dont il dévora la moitié, et jetant sur sa fille un long regard, comme pour puiser dans cette vue la force et l'éloquence, commença en ces termes :

“ Je suis né en Italie, mon nom est Pietro, ma profession celle de maître de musique.

“ Las de poursuivre dans mon pays une fortune qui me fuyait toujours, attiré par la renommée qui grossissait encore les montagnes d'or dont les Anglais couvraient nos artistes, je résolus aussi de gagner cet Eldorado supposé des musiciens, et il y a deux ans environ, je passai en Angleterre avec ma femme et ma petite Paula, alors âgée de douze ans.

“ Mais, hélas ! je reconnus bientôt, par une triste expérience, la vérité des conseils dont j'avais méprisé la sagesse : les Anglais, m'avait-on dit, applaudissent et récompensent pour eux, non pour l'art ; ils sont moins dilettants que vaniteux, et croient prouver leur goût par leurs guinées ; sachez le bien, c'est le nom qu'ils enrichissent, et l'artiste inconnu, serait-il un Rubini ou une Malibran, meurt de faim chez eux.

“ En effet, arrivé à Londres, je crus devoir me loger convenablement, afin de ne point être éconduit, paraissant dans un besoin trop pressant, et mes économies furent englouties dans cette dépense. Je me présentai dans un grand nombre de maisons, je donnai un ou deux concerts ; je possédais sur la basse un talent fort remarquable ; ma femme chantait très bien ; Paula touchait admirablement du piano, pour son âge ; vains efforts, j'étais sans nom, je fus sans ressources.

“ Bientôt il fallut abandonner notre premier appartement et nous confiner dans un quartier si éloigné de celui où j'avais fait quelques élèves que, ne pouvant plus être exact, je les perdis bientôt, et je fus en peu de temps réduit à la misère d'autant plus affreuse que je n'osais pas l'avouer, ni avoir recours à la charité publique. Pendant trois mois, nous avons souffert d'indicibles douleurs, et bien souvent sans le secours du ciel, à la vue de mon épouse, réchauffant Paula sur son sein, cherchant elle-même dans les cendres glacées un reste de chaleur, bien souvent j'eusse été porté à attenter à ma vie. Hélas ! je devais finir misérablement !

“ Les chagrins, les souffrances, la faim ruinèrent rapidement la santé de mon épouse, et, après quelques jours d'une cruelle agonie, elle mourut dans mes bras en bénissant sa fille et demandant sa patrie.”

Ici Paula fondit en larmes, et son père, pour la consoler, l'embrassa tendrement, puis il reprit :

“ Ce dernier coup m'aurait accablé, si je n'avais eu ma fille pour consoler mes douleurs et ranimer mon courage. Cependant, après avoir vendu jusqu'au dernier de nos vêtemens, je ne savais plus quelles ressources me procurer, et foulant aux pieds la vanité et l'amour propre, je résolus de parcourir l'Angleterre, d'aller de hameau en hameau, mendier du pain pour soutenir la vie de ma chère Paula, et de donner en échange des chants d'amour et de joie, moi, que le désespoir rongait. Je quittai Londres en la maudissant, et je me dirigeai vers l'Écosse, où je comptais trouver sinon des oreilles sensibles aux accents de ma voix, du moins des cœurs touchés de mes infortunes et de ma misère.

“ Je n'eus pas d'abord à me plaindre de ma nouvelle carrière, je parvins même à ramasser une petite somme avec laquelle je pus procurer à ma chère enfant une nourriture plus saine, des vêtemens plus confortables, et, en peu de jours, je la vis sortir de l'état de langueur et de maladie dans lequel l'avaient jetée la mort de sa mère et nos cruelles privations.

“ Mes forces reparurent avec les siennes, et mon front se dérida en voyant le sourire renaître sur ses lèvres charmantes ; car ma fille ma bonne petite Paula, c'était le seul bien que le sort cruel ne m'eût pas ravi, c'était mon bonheur suprême, l'objet sur lequel j'avais

rassemblé toutes les ardeurs d'une âme de feu, tout l'amour d'un cœur si rudement froissé, et qui, dans son affection seule, trouvait un soulagement à ses maux.

“ Hélas ! celle qui remplissait toute ma vie devait un jour m'être bien funeste, et après avoir fait toute ma joie causer tous mes malheurs ; car, au moins, si la fortune m'avait cruellement éprouvé, l'infamie m'avait épargné jusqu'à présent, et moi aussi j'avais tout perdu, fors l'honneur.”

Ici Pietro s'arrêta, et pour puiser de nouvelles forces, embrassa Paula une seconde fois, puis essayant une larme roulant dans sa paupière brûlante, il continua d'une voix forte, mais profondément émue.

“ Il y a deux mois environ que mon malheur me fit rencontrer le monstre...—N'insultez pas votre victime, dit le président.—Ma victime..., murmura Pietro, et un sourire sardonique courut sur ses lèvres avec une effrayante expression.—Puis il reprit : je me contien-drai, M. le président.

“ Il y a donc environ deux mois, c'était dans une petite ville près de Manchester, je fis la rencontre d'un Italien, mon compatriote, qui dirigeait une troupe de funambules. Je l'avais connu dans ma jeunesse ; nous avions été à l'école ensemble, et le malheur nous réunissait à cinq cents lieues de notre patrie. Il m'accueillit fort bien et je me crus un moment au terme de mes douleurs, car José parlait de retourner à Naples et de m'emmenner avec lui ; en attendant il m'offrait de me joindre à sa troupe comme artiste musicien ; j'acceptai. Je n'avais pas assez d'expressions pour lui témoigner ma reconnaissance, mais je découvris bientôt à quel homme j'avais affaire, et sa rapacité, sa fourberie, ses mauvaises mœurs, la vie infâme de ses compagnons ne furent bientôt plus un mystère pour moi.

“ Je vous l'ai déjà dit, Messieurs, je suis pauvre, mais honnête. Un pareil spectacle m'indigna, et je ne cherchai plus qu'un prétexte pour me séparer de ces hommes-là ; car si je pouvais sans danger vivre avec eux, j'avais une fille, ma chère Paula, ma chère Paula, blanche fleur que nulle tache n'avait encore souillée, et je ne voulais pas la laisser se corrompre à leur souffle empesté. José s'en aperçut, et son impatience lui fit hâter la déclaration d'un projet qu'il ruminait depuis longtemps. Après un repas dans lequel nous avions vidé quelques pots de bière de plus qu'à l'ordinaire, il osa me proposer, sous la forme d'une plaisanterie, de faire entrer Paula dans sa troupe comme premier sujet dansant. La réception que je fis à cette ouverture lui apprit assez qu'il n'y avait rien à espérer de moi, et il attendit en silence que le hasard lui fournit une occasion favorable de s'emparer du trésor qu'il couvait des yeux depuis si longtemps.

“ Nous étions à Manchester, il y a de cela trois semaines à peu près, j'avais fixé ce lieu pour celui de notre séparation ; le malheureux l'avait deviné, et le sort favorisa trop bien ses coupables projets. Un soir, j'étais allé faire de la musique dans un bal, et je revenais heureux des shellings dont on avait garni ma poche, quand tout à coup une voiture me renversa, et dans ma chute je perdis connaissance, bien que ma blessure ne fût point grave. Des âmes charitables me recueillirent, malgré mes instances, ne voulurent point me laisser partir avant le matin, et, cruellement généreuses, furent les causes involontaires du plus grand de mes malheurs.

“ Le lendemain, après avoir remercié mes hôtes, comme poussé par un secret pressentiment, je volai à l'auberge où nous étions logés, et ne voyant point accourir Paula, je m'informai d'elle et j'apprends... grand Dieu ! que José, parti la nuit même, l'avait enlevée malgré ses pleurs et ses cris !...”

L'auditoire, jusqu'ici silencieux, laissa échapper un cri d'horreur. Paula fondit en larmes, et Pietro, ému mais encouragé, continua :

“ Je ne chercherai pas à vous peindre ce qui se passa dans mon âme à cette nouvelle ; je sentis comme un feu dévorant courir dans tous mes membres, je restai sans voix, sans respiration, et tombai anéanti sur un siège. Revenu à moi, je pleurai à chaudes larmes.

“ Puis je prends bientôt une énergique résolution, et soutenu par mon désespoir, après m'être informé de la direction prise par les fugitifs, sans autres ressources que mes vingt shellings, sans autre appui que mon amour et ma fureur, je cours à la poursuite de Paula, résolu de la retrouver ou de périr.

“ Grâce au ciel, mes informations furent exactes ; José s'était enfilé vers le nord. Je suivis ses traces, et malgré les excursions que je faisais dans tous les villages bordant ma route, malgré que je poursuivisse à pied un homme parfaitement monté et qui avait gagné bien du chemin, j'eus le bonheur de ne pas le perdre de vue un seul jour. Je marchais avec la rapidité d'un homme poursuivi, et faisais dix ou douze lieues par jour, quand tout-à-coup, arrivé à

moitié de ma course, je me trouvai sans argent. Les jours s'amoin-
drissaient, la bise soufflait, la neige blanchissait les campagnes. et ma
blessure, si légère qu'elle fût, s'envenimait, nigrée par la douleur au-
tant que par la fatigue.

"Quels ne furent pas alors mes tourmens, mes larmes, mon dés-
espoir! Réduit à me traîner de village en village, mendiant à
chaque porte un peu de pain pour soutenir ma faiblesse, tombant
d'épuisement dans un fossé, couchant sur la terre et mourant d'ina-
nition si je n'avais pas le bonheur de me faire ramasser par la po-
lice, et de trouver dans la prison l'abri et la nourriture que me re-
fusaient des cœurs impitoyables!

"C'est dans cet état que j'ai fait environ vingt lieues, laissant
sur tout mon chemin des lambeaux de mes vêtemens, les pieds
meurtris, ensanglantés, le corps exténué, glacé, et l'âme, l'âme
broyée par les plus affreuses douleurs.

"J'arrivai enfin, il y a environ huit jours, dans cette ville; j'avais
passé la nuit sur la neige au pied d'un arbre dépouillé de ses feuilles,
n'ayant pas été assez heureux pour me faire arrêter. J'entrai en
me traînant dans les rues, m'asseyant sur toutes les bornes pour re-
prendre quelques forces; puis, arrivé sur une grande place, ne
pouvant plus me soutenir, je tombai sur un banc, attendant la mort
qui ne pouvait tarder, car je n'avais pas retrouvé Paula et désespé-
rais de la revoir jamais.

"J'ignore depuis combien de temps j'étais sur ce banc, quelques
enfants poussés par la curiosité s'étaient seuls réunis autour de moi;
mais je ne les voyais qu'à travers la voile dont mes yeux étaient
obscurecis.

"Tout à coup j'entends une voix frapper mes oreilles, je dresse
la tête, mes yeux se raniment, mon sang glacé bouillonné dans
mes veines, je me lève sur mes jambes étonnées de me porter, mes
forces semblent se glisser dans tous mes membres: c'est cela, m'é-
criai-je, et je vole vers le côté d'où cette voix était partie; je l'a-
perçois, et me reconnaissant, malgré mes haillons et l'aspect hideux
que je présente: Piétra!... s'écria-t-il tout effrayé... José! m'écri-
ai-je à mon tour d'une voix qui fit trembler la foule!... et d'un bond
j'étais sur lui, mes mains plus fortes que des tenailles se raidissaient
autour de son cou, il tombe, je roule sur lui, et quand on nous sé-
pare... il était mort!

"Mais du milieu de la foule une autre voix se fait entendre: Mon
père!... Paula!... et j'étreignais sur mon cœur ma fille chérie,
Paula, mon enfant que je croyais avoir perdue pour jamais.

"Les transports de la rage et du bonheur passés, je me trouvai
en prison; mais Paula était auprès de moi et je fus encore heureux,
comme je le serai de mourir, si elle meurt aussi. Mais si vous
voulez me séparer de ma fille, si je dois seul quitter ce monde, et
je le dois, puisqu'elle n'est point coupable, rappelez-vous, au nom
du ciel, que si j'ai été coupable, j'ai été malheureux mille fois plus
encore, et qu'enfin celui que j'ai immolé, avait bien mérité son sort,
et que tout mon crime est de m'être fait justice moi-même.

"Se finis, je n'ai rien caché, rien augmenté, rien affaibli; je suis
coupable, je le sais; mais s'il y a parmi vous un père, et un père
privé de son enfant, je suis sûr de mon sort."

Il s'assit et embrassa sa fille en l'arrosant de ses larmes. Tout
l'auditoire pleurait; le président s'interrompit plusieurs fois en po-
sant les questions au jury qui renvoya l'accusé absous. Il n'a plus à
compter qu'avec la miséricorde divine. C. C.

POST-SCRIPTUM.—Nous apprenons que Mgr. de Kingston vient d'éprou-
ver un accident qui pouvait avoir les suites les plus funestes. En revenant
de Prescott à Kingston, Sa Grandeur fit une chute, dans laquelle elle eut l'épaule
fracturée. Un chirurgien, accouru à l'instant, prodigua au blessé tous les soins
que réclamait son état. Mgr. put être ramené à Kingston; et on assure que son
état n'a plus rien d'alarmant.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES
TROIS-RIVIÈRES.

UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,

Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient entre une liste complète du CLERGÉ CATHO-
LIQUE des DIOCÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIA-
STIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDRE ou l'ORDRE des
RUBRIQUES, la Liste et les Termes des Cours de JUSTICE, la Liste des
principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLA-
TURE, des MAGISTRATS, des COMMISSAIRES pour l'érection des Paroisses,
des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs
jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa per-
fection typographique. On se le procure à très bas prix.

J. N. WALKER,
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE
PRESSES,
RUE NOTRE-DAME,
VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS,

INFORME respectueusement les MAITRES-IMPRIMEURS qu'il est
prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées,
faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acqué-
reur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et
en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Im-
primerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner
une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une
PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Mont-
réal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de
New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des
PresSES généralement en usage à présent dans la Province.

JAMES STARKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKET,	JOHN AIRMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CINQ-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS MCCOY,	L. DUVERNAV.

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5.	\$300
" No 4.	275
" No 2.	260
" No 1.	250
Super Royal.	240
Medium.	230
Foolscap.	130

PresSES à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs
et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Editeurs de papiers achetant des PresSES, sont priés d'insérer
l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de char-
ger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,

APOTHECAIRE.

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES,
telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAP-
TÊME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour les-
quels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main
un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES d'OR, d'AR-
GENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES D'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

AVIS A MM. DU CLERGÉ.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ,
qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le prin-
temps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels,
Calices, Ciboires, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers,
Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel
assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de diffé-
rentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi.
Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour
l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement
pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au
Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez
MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Prr. DE L'ÉVÊQUE.
IMPRIMÉ PAR J. A. FLINGUET,